



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Société nationale des poudres et explosifs

Question écrite n° 3602

Texte de la question

M. Charles Miossec attire l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, sur l'avenir de l'usine de la société nationale des poudres et explosifs de Pont-de-Buis-les-Quimerch dans le Finistère. Un récent plan social prévoit de ramener, d'ici à la fin 1995, les effectifs de ce site à 238 salariés. Ils étaient 376 en juillet 1992. Cette réduction régulière du nombre d'emplois conduit à s'interroger sur le maintien en activité, à terme, de cette usine, qui a perdu 198 emplois depuis 1986. Alors que M. le Premier ministre a, voici quelques semaines, décidé le gel de toute suppression d'emplois publics, il lui demande de s'assurer qu'en sa qualité de principal actionnaire de la SNPE, l'Etat veille à ce que cette société ne remette pas en cause la pérennité de ce site et recherche au maximum le maintien de l'emploi, ainsi qu'une diversification des activités susceptibles de compenser sur place les conséquences de ce nouveau plan social. Il lui rappelle que toute diminution d'effectif est très durement ressentie par ce secteur de la Bretagne, puisque pas moins de 52 communes sont concernées par les emplois au sein de cette usine.

Texte de la réponse

L'établissement de Pont-de-Buis de la société nationale des poudres et explosifs (S.N.P.E.) produit essentiellement des poudres pour les secteurs civil et militaire, des composants d'équipements utilisés pour le maintien de l'ordre et de la pyrotechnie civile. En 1992, la société a racheté une société italienne ce qui a permis d'assurer une charge de travail pour 30 personnes. Toutefois, la réduction des débouchés, supérieure à 5 % par an, plus importante que prévu, ainsi que la très forte concurrence internationale qui induit une vive tension sur les prix, imposent à cet établissement d'importants efforts de productivité. Toutes les mesures susceptibles de remédier aux difficultés qu'une telle situation ne manquera pas d'engendrer localement, tant au plan économique qu'au plan social sont recherchées. La S.N.P.E. a, en effet, récemment constitué la société Livbag avec Autoliv Kleppan, implantée à Pont-de-Buis, qui sera chargée du développement, de la production et de la commercialisation de générateurs de gaz pour coussins gonflables pour la sécurité active automobile. L'entreprise emploie déjà une trentaine de personnes et espère atteindre un effectif de 150 personnes à l'horizon 1995-1996. Cette politique de diversification devrait contribuer, dans cette partie de la Bretagne, au maintien de l'emploi à un niveau significatif, malgré les nécessaires adaptations que doit mettre en œuvre, dès maintenant, la société pour assurer sa pérennité. Enfin, en sa qualité d'actionnaire, l'Etat, a récemment augmenté le capital de la S.N.P.E. de 300 millions de francs, témoignant ainsi du soutien apporté à cette entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Miossec Charles](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3602

Rubrique : Armement

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1956

Réponse publiée le : 13 septembre 1993, page 2941